

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité
COMMUNE DE SAHURS

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 09 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le neuf avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué à 18 h, s'est réuni sous la présidence de Thierry JOUENNE, Maire.

Membres présents, excusés, absents & procurations

Prénom, Nom	Présents	Excusés	Procuration à	Absents	Date de la convocation
Thierry JOUENNE	X				
Dominique MERIEULT				X	
Patrice HALLEY	X				05/04/2018
Stéphanie TERRASSE	X				Date d'affichage
Marc MAIRE	X				
Jacqueline HEBERT	X				05/04/2018
Isabelle LEGOIS				X	
Régis BILLARD				X	
Florence TARDIF				X	Secrétaire de séance
Michaël BOUYER	X				art.L.2121-15 du CGCT
Patricia NICOLLE	X				
Elisabeth LEGRAND	X				
Laurent VASSOUT				X	Stéphanie
Total	8			5	TERRASSE

Ordre du jour

Approbation du PV du 19 mars 2018
Vote des taux des taxes locales (foncier, foncier non bâti, habitation)
Questions diverses

0. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 19/03/2018

En l'absence d'observations, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

1. Vote des taux des taxes locales (foncier, foncier non bâti, habitation) (délib. n° 09/2018)

Monsieur Le Maire propose de reconduire le taux des 3 taxes appliqué en 2017 à savoir :

- Taxe habitation 13.36 %
- Taxe foncier bâti 21,21 %
- Taxe foncier non bâti 43.95 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 8 voix pour :

- Approuve cette proposition,
- Charge Monsieur le Maire de notifier cette décision à la Direction des Services Fiscaux par l'intermédiaire des Services Préfectoraux.

2. Questions diverses

Monsieur Le Maire confirme que L'ONF a donné son accord pour que les habitants de SAHURS, qui le souhaitent, puissent couper du bois sur pied désignés à la peinture rouge sur les communaux. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire en Mairie, en ayant au préalable contacté Patrice HALLEY. Un document les autorisant l'accès leur sera délivré.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est close à 18 h 30.